

FSL – L'énergie

Objet :

Prévenir les suspensions de fourniture d'énergie concernant les personnes qui ont du mal à en assumer les dépenses.

Rétablir en urgence les fournitures d'énergie des personnes en grande difficulté.

Bénéficiaires :

Être résident dans le département de l'Oise et en situation régulière.

Conditions :

L'aide est soumise à un plafonds de ressources prenant en compte la moyenne des ressources nettes imposables des trois derniers mois de l'ensemble des personnes présentes au domicile, déduction faite de l'aide au logement :

- pour une personne: 957,77€
- pour 2 personnes: 957,77€
- pour 3 personnes 1 072,84 €
- pour 4 personnes 1 220,26 €
- pour 5 personnes 1 367,68 €
- pour 6 personnes 1 515,10 €
- par personne supplémentaire: 147,42 €

L'aide est unique et non renouvelable sur l'année civile. Elle ne peut excéder 90% du montant de la facture d'énergie et elle est soumise à une obligation de diminution de puissance limitée à 6KWatt.

Possibilité de déroger au plafond de ressources pour des cas exceptionnels tels que des problématiques liées à la santé, à la dépendance ou au handicap d'un ou plusieurs occupants du logement.

Fournitures prises en compte par le dispositif : électricité, gaz, propane, fuel, bois, charbon.

Montant attribué :

Cette aide financière, sous forme de subvention, est toutefois modulable, en fonction des personnes présentes au foyer, et, est plafonnée:

- 305€ pour 1 à 2 personnes
- 380€ pour 3 personnes
- 457€ pour 4 personnes
- 534€ pour 5 personnes
- 610€ pour 6 personnes et plus

Modalités :

Le formulaire unique de demande d'aide financière :

- justificatif de la dette, recto-verso de la facture
- justificatif de l'ensemble des ressources des personnes au foyer des 3 derniers mois
- justificatif d'état-civil pour les ménages non-allocataires

Modalités de paiement :

Virement au prestataire.

Service instructeur :

Les travailleurs sociaux des Maisons de la Solidarité et des familles peuvent instruire la demande

Informations complémentaires au: 03.44.06.65.68 ou par email : rejane.leroy@cg60.fr

+ d'info :

Délégation Départementale à la Solidarité
Direction de l'Action Sociale et de l'Insertion
Tel : 03.44.06.65.62
www.oise.fr